

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 21 Mars 2019 à 18 H 30
au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 7 Février 2019

1 - COMMUNICATION DE DÉCISIONS

En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :

⇒ A l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :

- Fixant le prix pour la réalisation de décorations florale.
- Fixant le nombre d'entrées et de catalogues destinés à la chaîne TV « Histoire » pour la promotion de l'exposition « Images sur les murs » au musée de l'Image.
- Fixant la gratuité des entrées pour les élèves du lycée Louis Lopicque, dans le cadre de l'opération « Classe-l'œuvre » au Musée de l'Image.
- Fixant le montant des participations financières des familles non spinaliennes aux dépenses de prestations facultatives pour l'année scolaire 2018/2019 dans le cadre de sa politique éducative.

⇒ À l'Établissement d'un contrat de prêt (alinéa 3°) :

- Avec ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels, pour un emprunt destiné à financer les différents investissements 2019.

⇒ A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4°) :

- Avec FINANCE ACTIVE, pour des analyses et perspectives financières dans le cadre de la gestion de la dette.
- Avec la société AVENIR TOITURE VOSGES, pour la fourniture et la pose de couvertines à la Maison de la Communication.
- Avec la société PRET A PARTIR, pour un avenant relatif à une opération de rachat de la société.
- Avec la société EUROVIA ALSACE LORRAINE, pour les travaux d'aménagement du parking rue des Graveurs.

- Avec la société EUROVIA ALSACE LORRAINE, pour un avenant au marché de travaux d'aménagement de parking rue des Graveurs.
- Avec la société EUROVIA, pour des travaux de requalification de voirie et pour la création de places de stationnement rue Pierre Simonet.
- Avec la société PARMENTIER FRERES, pour des travaux d'abattage d'arbres sur le site du Parc du Château.
- Avec les sociétés MAGGIO, TRIDON DENIS, PARANT PLATRERIE ISOLATION, CARRELAGES ET DECO, P-I-D-C, THOCKLER, ETS JEAN GERARD, pour la rénovation d'un local du Cadre de Vie situé au Saut-le-Cerf.
- Avec la société TRB TRAPDID BIGONI, pour un avenant au marché de travaux pour la requalification de la rue Bel Air.
- Avec la société LLOYD'S REGISTER QUALITY ASSURANCE, pour une prestation de service dans le cadre de la réalisation d'audits pour le renouvellement de la certification ISO 9001.
- Avec la société ESPELLIA, pour un avenant à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du Plan Numérique de la Ville.
- Avec la société LTBO ASCENSEURS, pour un avenant au marché de vérification et maintenance des portes automatiques de garage.
- Avec les sociétés MAGGIO MARIO, ALS DUBOIS, MENUISERIE CAGNIN, ACCORSI, BATY ELEC, JEAN GERARD, PATRICK ROUSSEL, HADOL CARRELAGE, P-I-D-C, pour des travaux de mise en accessibilité du pavillon du Château d'Épinal.
- Avec la société Pépinières CHARENTAISES, pour l'achat de rosiers pour divers aménagements paysagers.
- Avec la société AB SECURITE, pour la vérification et la maintenance des systèmes de sécurité incendie pour les bâtiments de la ville.
- Avec les sociétés, MENIL RENOV', CLAUDE DIDIER MENUISERIE, MAGGIO MARIO, MILLER CARRELAGE, VILLELEC, PIERRE LAMBERT, pour des travaux de mise en accessibilité des sanitaires publics de l'Hôtel de Ville.
- Avec la société ABCDE-4, pour le transport et le traitement des déchets de voirie.
- Avec la société CMSDI MELEY STROZYNA, pour un contrat de maintenance destiné à exploiter le logiciel WGEOPC (droit du sol).
- Avec la société THOCKLER, pour la mise aux normes électriques des locaux du Golf d'Épinal.
- Avec la CGE DISTRIBUTION, pour la fourniture de luminaires leds pour le remplacement des projecteurs du Boulodrome.

- Avec la société RAY, pour un avenant au marché de travaux pour la création d'une conduite d'eau potable dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie Faubourg de Poissompré.
- Avec la société CHUBB, pour la fourniture et la pose d'extincteurs dans divers bâtiments de la ville d'Epinal.
- Avec la société LEONARD, pour la rénovation de la charpente du garage au cimetière Saint-Michel.
- Avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), pour des fouilles archéologiques préventives pour la création d'un espace ludique Places de l'Âtre.
- Avec la société GONSOLIN, pour la pose de plafonds acoustiques dans la salle de restauration de la résidence du Chapitre.

⇒ A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5°) :

- Au profit de Madame Nathalie Doublet, pour la mise à disposition d'un appartement F3 sis rue Abbé Claude à Epinal.

⇒ À l'acceptation des dons et legs (alinéa 9°) :

- Pour le don aux archives municipales par Mesdames Marie-Hélène ALEVEQUE et Martine ODASSO, des 18 premières années d'archives du Floréal Musical.

⇒ Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :

- Avec la société ALLEX, pour le règlement d'honoraires d'expertise dans le cadre de mises en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.
- Avec la SCP GRANDMAIRE, GOURBEYRE, GANTOIS, pour le règlement d'honoraires concernant l'acte de vente à la SCI SPAINI GRAZIANO.
- Avec la SCP SYNERGIE AVOCATS, pour le règlement d'honoraires.

⇒ Au renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre (alinéa 24°) :

- Pour le renouvellement de l'adhésion auprès du Conseil International des Musées (ICOM) pour le Musée de l'Image, pour l'année 2019.
- Pour la reconduction de l'adhésion au dispositif « Pass Lorraine » pour l'année 2019.
- Pour le renouvellement de l'adhésion à l'Association US MEMORY GRAND-EST pour l'année 2019.

⇒ À la demande d'attribution de subventions par tout organisme financeur (alinéa 26°) :

- Auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019, pour le projet d'accompagnement dynamique commercial (mise en place d'un système de sonorisation en centre-Ville).
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges au titre de la Contractualisation 2019, pour le projet de création d'un espace ludique Place de l'Âtre.
- Auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019 et du Conseil Départemental des Vosges au titre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges pour des travaux de réhabilitation d'équipement sportifs municipaux (bassin d'été de la vierge, DOJO et Complexe Sportif Viviani).
- Auprès de l'Etat et du Conseil Départemental des Vosges au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et au titre du guide des aides départementales, pour le projet de réhabilitation de l'école du centre (escaliers).
- Auprès de la DIRECCTE au titre de l'édition 2019 de l'appel à projets relatif au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) pour le recrutement d'un manager Centre-Ville.

2 – DIRECTION GÉNÉRALE

2/1 – Groupement de Commandes

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention constitutive de groupement de commandes avec l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Épinal permettant de lancer la procédure de marché public relative à la mission de maîtrise d'œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2/2 – Charte d'engagement pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans le domaine de l'eau

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le projet de Charte d'engagement destinée à adapter et atténuer le changement climatique dans le domaine de l'eau, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2/3 – Charte d'engagement de lutte contre la pollution lumineuse

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le projet de Charte d'engagement de lutte contre la pollution lumineuse, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2/4 – Convention de mise à disposition de terrain pour l'installation de ruches

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de mise à disposition de terrains pour l'exploitation de ruches d'apiculteurs amateurs, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et tout document afférent à ce dossier.

2/5 – Convention pour l'exploitation des ruches de la ville

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention d'exploitation de ruches, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et tout document afférent à ce dossier.

3 – AFFAIRES FINANCIÈRES

3/1 – Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal est appelé à approuver pour l'année 2019, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition comme suit :

	2018	2019
	Taux Ville	Taux Ville
Taxe d'habitation	18.81	18.81
Foncier bâti	23.53	23.53
Foncier non-bâti	38.30	38.30

3/2 – Mise en place de la solution de paiement par PayFiP

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la mise en place de l'offre de paiement en ligne des titres de recettes par PayFiP (Titre Payable par Internet), et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

4 – AFFAIRES GÉNÉRALES ET ÉCONOMIQUES

4/1 – ZAC de Courcy – Cession d’une emprise

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d’une emprise au profit de la pharmacie de Courcy, pour l’implantation d’un totem dédié au signalement de son activité, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

4/2 – Cession d’une parcelle

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession de la parcelle communale cadastrée CK 483 au profit de Monsieur Philippe MARTIN et Madame Nathalie VUYLSTECKER, propriétaires du fonds contigu, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

4/3 – ZAC de Laufromont - Convention de participation

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention déterminant les conditions de participation de l’EHPAD dans le financement de la réalisation du bassin de rétention sur la ZAC de Laufromont, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

4/4 – Cession d’une emprise

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d’une emprise, au profit de la Communauté d’Agglomération d’Épinal et permettre la concrétisation du projet d’Hôtel Lorrain de l’Innovation pour le Bois, située Avenue Pierre Blanck, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

5 – AFFAIRES TECHNIQUES

5/1 – Schéma de distribution de l’eau potable

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le schéma de distribution de l’eau potable de la ville d’Épinal, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

5/2 – Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal est appelé à signer la convention de servitude avec ENEDIS pour l’acquisition d’une servitude souterraine sise à la Tranchée de Docelles, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

5/3 – Convention de rétrocession avec GRDF

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF) relative à la rétrocession de la canalisation de gaz naturel située avenue de la République, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et tout document afférent à ce dossier.

5/4 – Protocole transactionnel

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le protocole transactionnel avec Épinal Energies & Environnement (E2E), relatif à une régularisation de factures liées au marché d’exploitation des installations thermiques, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

5/5 – Avenant n°6 à la Délégation de Service Public de gestion des installations d'exploitations thermiques

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°6 à la Délégation de Service Public de gestion des installations d'exploitations thermiques, relatif à l'actualisation du montant des prestations, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant et tout document afférent à ce dossier.

6 – AFFAIRES SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE

6/1 – Versement de subventions

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de subventions exceptionnelles au profit des associations suivantes :

- Spinarcade, pour un montant de 1.400 €
- Hockey club, d'Épinal pour un montant de 3.000 €

6/2 – Convention de partenariat

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'Association TIGRE, pour la mise en place des Fit days MGEN 2019, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

6/3 – Charte Plan Mercredi Qualité

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le projet de charte « plan mercredi » relative à l'augmentation des recettes induites par les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

7 – AFFAIRES SCOLAIRES

7/1 – Carte scolaire 2019-2020

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les mesures envisagées dans le cadre du projet de carte scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2019, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

8 – ANIMATION ET PROMOTION

8/1 – Versement de subvention d'accompagnement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement pour la location de salles au Centre des Congrès au Comité d'Intérêt de Quartier du Saut-le-Cerf, pour un vide-greniers qui s'est tenu le 10 février 2019 pour un montant de 3.402 €.

8/2 – Versement de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Entraide Tirailleurs » dans le cadre de la parution d'un ouvrage sur les tirailleurs d'un montant de 1.000 €.

8/3 – Convention de partenariat avec l'association Pl'asso Jeux

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'association Pl'asso Jeux relative à l'organisation de la 6^{ème} édition du festival Jeux et Cie qui s'est déroulée les 8, 9 et 10 mars 2019 au Centre des Congrès, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

8/4 – Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges dans le cadre de l'organisation de la 16^{ème} édition du Trail et Marche Gourmande des Terroirs Vosgiens qui se déroulera le 31 mars 2019, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent au dossier.

9 – AFFAIRES CULTURELLES

9/1 – Versement de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle, à l'Association des Amis des Musées et de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale, pour un montant de de 3.000 €.

9/2 – Versement de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association du Philatelic Club Vosgien dans le cadre de l'organisation de la Fête du Timbre qui s'est déroulée les 9 et 10 mars, pour un montant de 300 €.

9/3 – Adhésion à la Fédération Nationale des Comités de Jumelages

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'adhésion de la Ville d'Épinal à la Fédération Nationale des Comités de Jumelages pour un montant de 64 €, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

9/4 – Adhésion à la Fédération Nationale des Comités Organiseurs de Festivités

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'adhésion de la Ville d'Épinal à la Fédération Nationale des Comités Organiseurs de Festivités pour un montant de 184 €, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

10 – PERSONNEL

10/1 – Instauration de l'Indemnité Kilométrique Vélo

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo au bénéfice du personnel à compter du 1^{er} mai 2019, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

10/2 – Désignation d'élus aux Conseils de Discipline de Recours

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la désignation d'élus pour siéger au sein des Conseils de Discipline de Recours.

10/2.1 – Désignation d'un élu au Conseil de Discipline de Recours destiné aux agents titulaires

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la désignation de Madame Pascale DEAU au sein du Conseil de Discipline de Recours pour les agents titulaires.

10/2.2 – Désignation d'un élu au Conseil de Discipline de Recours destiné aux agents contractuels

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la désignation de Monsieur Jean-Claude CRAVOISY au sein du Conseil de discipline de Recours pour les agents contractuels.

10/3 – Déplacement des élus

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la liste des élus bénéficiant d'un remboursement au titre de leurs déplacements spéciaux.

10/4 – Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la modification du tableau des effectifs.